

AUTORISATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT
OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE - PVD

L'an deux mille vingt-trois le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à la salle des fêtes de Monceau sur Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, **Présents** : 9, **Représentés** : 4, **Votants** : 13

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, Mme Katie LEFEVRE, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par M. Bernard GREHANT, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN, Mme Christelle MAES par Mme Adeline DUPONT et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Michel LANDERIEUX.

Lors du comité syndical du 13 avril 2021, les élus du Pays de Thiérache ont approuvé la participation du PETR dans le dispositif « Petites Villes de demain ». A travers ce dispositif, l'Etat et les partenaires s'unissent pour soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Sept villes de Thiérache ont été retenues au titre de ce dispositif - Guise, Hirson, La capelle, Le Nouvion en Thiérache, Montcornet, Rozoy-sur-Serre et Vervins. Toutes ont engagé le travail de diagnostic du territoire, de définition de périmètre d'intervention et de plan d'actions pour construire leur Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) qui devra être signée par l'Etat et les partenaires du dispositif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

AUTORISE le Président à signer les conventions « d'Opérations de Revitalisation Territoriale » avec l'ensemble des collectivités porteuses du dispositif « Petites villes de demain » ainsi que d'éventuels avenants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,


Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le